

Nouveaux rapports de force politiques dans la petite couronne parisienne après les élections municipales de 2014

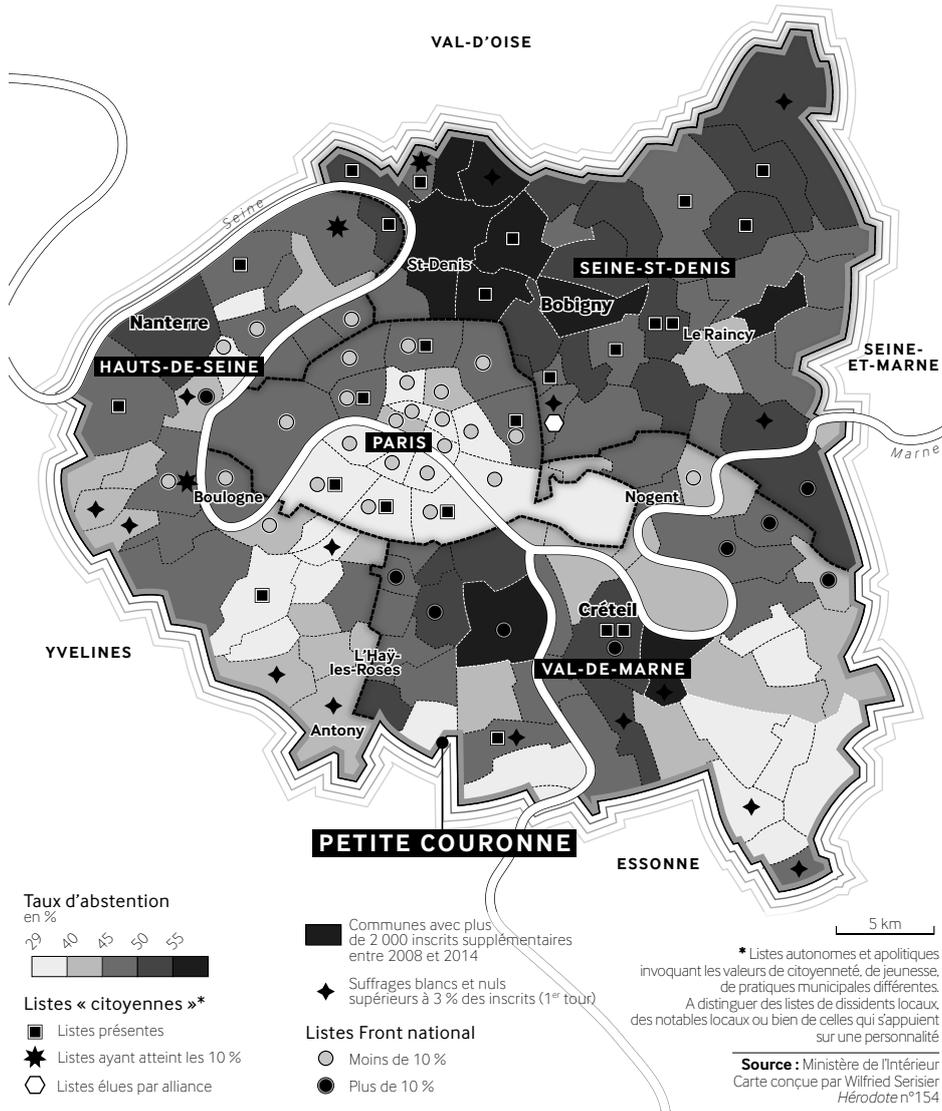
Wilfried Serisier¹

À la veille des municipales des 23 et 30 mars 2014, l'objectif du Parti socialiste (PS) en Île-de-France était de conquérir de nouvelles villes sur la droite et sur le Parti communiste français (PCF), avec en ligne de mire le contrôle d'un nouveau lieu de pouvoir : la métropole de Paris. Le Front de gauche, quant à lui, espérait conserver ses mairies et en reconquérir certaines, perdues au profit du PS en 2008. Quant à la droite, elle misait sur l'insatisfaction à l'égard de l'exécutif. Les états-majors de gauche s'attendaient à mieux résister en Île-de-France que dans les autres régions du pays car François Hollande avait réalisé dans les départements de petite couronne des scores supérieurs à 55 % au second tour de la présidentielle de 2012. Le PS devait profiter de sa mainmise sur les collectivités territoriales d'Île-de-France : le conseil régional, cinq conseils généraux sur huit, une majorité des parlementaires franciliens. Parmi les quatre principales communes de la région, trois étaient à gauche : Paris, Saint-Denis et Montreuil-sous-Bois.

Au soir du 30 mars, les cartes sont rebattues. La métropole, décidée par une loi votée à l'initiative des parlementaires socialistes en juin 2013, bénéficiera *in fine* à la droite, la majorité des sièges du conseil de la métropole étant désormais acquise à l'UMP (Union pour un mouvement populaire) et à l'UDI (Union des démocrates et indépendants) (voir l'article de Subra dans ce numéro). Que s'est-il passé dans les trois départements périphériques de Paris, qu'on appelle encore « petite couronne » ? Comment interpréter la nouvelle montée de l'abstention ? Peut-on parler simplement de « débâcle » de la gauche ? Comment qualifier la victoire de la droite ? Que conclure de la résurgence de listes Front national ?

1. Doctorant de l'Institut français de géopolitique, Paris-VIII.

CARTE 1. – ABSTENTION, NOUVEAUX INSCRITS, LISTES CITOYENNES



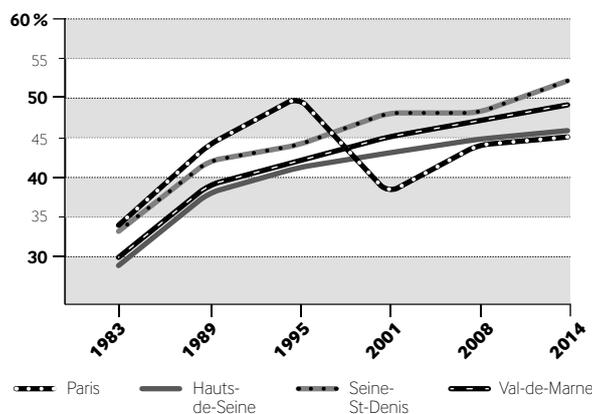
Hérodote, n° 154, La Découverte, 3^e trimestre 2014.

Une abstention préoccupante

Les huit départements franciliens font partie des dix premiers de France où l'abstention a été la plus élevée, la Seine-Saint-Denis étant même au premier rang national (51,3%). Il faut aussi considérer le nombre des nouveaux inscrits et les « listes citoyennes ».

À Paris, l'abstention a été de 43,7%. Dans les Hauts-de-Seine de 43,5%. Seules deux communes de ce département sont au-dessous des 50% de participation (Nanterre et Villeneuve-la-Garenne). Dans douze autres, elle dépasse les 60%. L'abstention est sensiblement plus élevée dans le Val-de-Marne (47,2%), avec huit communes dépassant les 50% d'abstention au second tour². Mais c'est en Seine-Saint-Denis que le phénomène est le plus marquant : l'abstention dépasse les 50% au premier tour dans plus d'une commune sur deux (22 sur 40) et dans deux d'entre elles, Clichy-sous-Bois et Stains, franchit même la barre des 60%. La montée de l'abstention, constatée depuis plusieurs années, dans la partie centrale de la région capitale se confirme donc (graphique 1).

GRAPHIQUE 1. – L'ÉVOLUTION DE L'ABSTENTION AUX MUNICIPALES 1983-2014



Hérodote, n° 154, La Découverte, 3^e trimestre 2014.

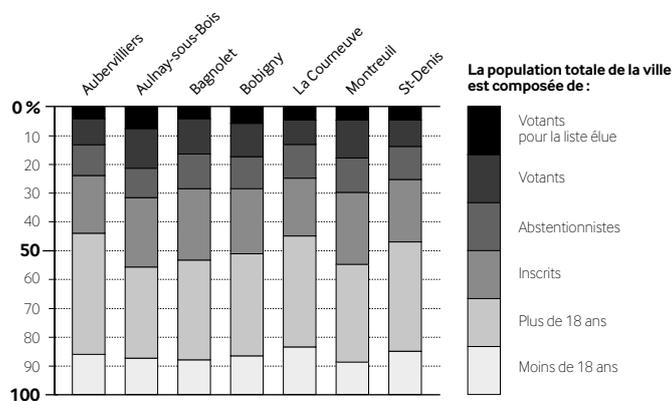
2. La mobilisation électorale d'entre-deux-tours n'a pas permis des reculs importants de l'abstention sauf lorsque les enjeux locaux sont importants. À Villeneuve-Saint-Georges, l'addition des voix de la liste UMP-UDI et de la droite est supérieure de 1 230 voix à la liste de gauche au 1^{er} tour. La mobilisation des abstentionnistes permet à la liste de gauche de l'emporter avec 30 voix d'avance au second tour (+ 9%). En Seine-Saint-Denis, l'abstention a baissé de cinq points en moyenne entre les deux tours et même de dix points à Bobigny.

HÉRODOTE

La forte abstention dans ces communes « populaires » (où les ménages sont majoritairement ouvriers et employés) est corrélée, on le sait, à deux autres facteurs sociodémographiques : une population jeune, de nombreux étrangers et descendants d'immigrés. Enfin, il est remarquable que l'abstention soit maximale dans des communes où les chantiers de la rénovation urbaine s'achèvent, avec un fort niveau d'investissement public. Assurément, l'investissement public n'a pas (ou pas encore) fait disparaître chez les habitants le sentiment d'être délaissés par les pouvoirs publics. Un sentiment qui entretient la désaffiliation civique. Cette forte abstention pèse sur la légitimité électorale des nouvelles équipes.

Ainsi, en 2014, à Saint-Denis, la liste Front de gauche de Didier Paillard, élue au second tour, représente à peine 9 % de la population totale, 12 % des habitants de plus de 18 ans, 21 % des inscrits. La répercussion la plus immédiate de l'abstention est une représentativité électorale affaiblie des équipes municipales élues. Dans huit villes de Seine-Saint-Denis, leur score représente en moyenne 28 % des électeurs inscrits, 20 % des habitants de plus de 18 ans et à peine 15 % de la population totale (graphique 2).

GRAPHIQUE 2. – LA PART DES ÉLECTEURS AYANT VOTÉ POUR LA LISTE ÉLUE DANS HUIT VILLES DE SEINE-SAINT-DENIS



Source : ministère de l'Intérieur.

Cette représentativité limitée est due, on le sait, à la surreprésentation des moins de 18 ans (26,1 % de la population) et des étrangers non communautaires (qui forment la grande majorité des 20 % d'étrangers que compte le département).

Ségrégation politique et droit de vote des étrangers

La montée de l'abstention en proche couronne masque donc d'autres aspects de la « ségrégation politique » [Braconnier et Dormagen, 2007] : le sentiment d'une part croissante de cette population réelle de n'être pas représentée par les élus, l'écart entre l'effectif de population d'un territoire et celui des votants effectifs³.

Cet écart montre l'actualité d'une revendication déjà ancienne : le droit de vote des étrangers non communautaires⁴. Une nouvelle étape dans une relégitimation électorale serait de mettre un terme à l'interminable débat suscité par l'application du droit de vote des étrangers non communautaires. En petite couronne, quand la proportion de jeunes de moins de 20 ans ayant un parent immigré est à plus de 50 %, l'abstention est relativement élevée. On peut également corrélérer la proportion d'étrangers avec le taux d'abstention. Dans les communes où la proportion des étrangers est supérieure à 20 % (Registre parcellaire graphique 2010), l'abstention est élevée puisqu'elle dépasse systématiquement le seuil de 40 %.

Les municipales de 2014 en première couronne confirment ce que Jean-Yves Dormagen et Cécile Braconnier qualifient de « démocratie locale de l'abstention », à condition de l'aborder comme un phénomène local multifactoriel (taux d'abstention, non-inscription, blancs et nuls...) aboutissant à une distance accrue entre population et élus.

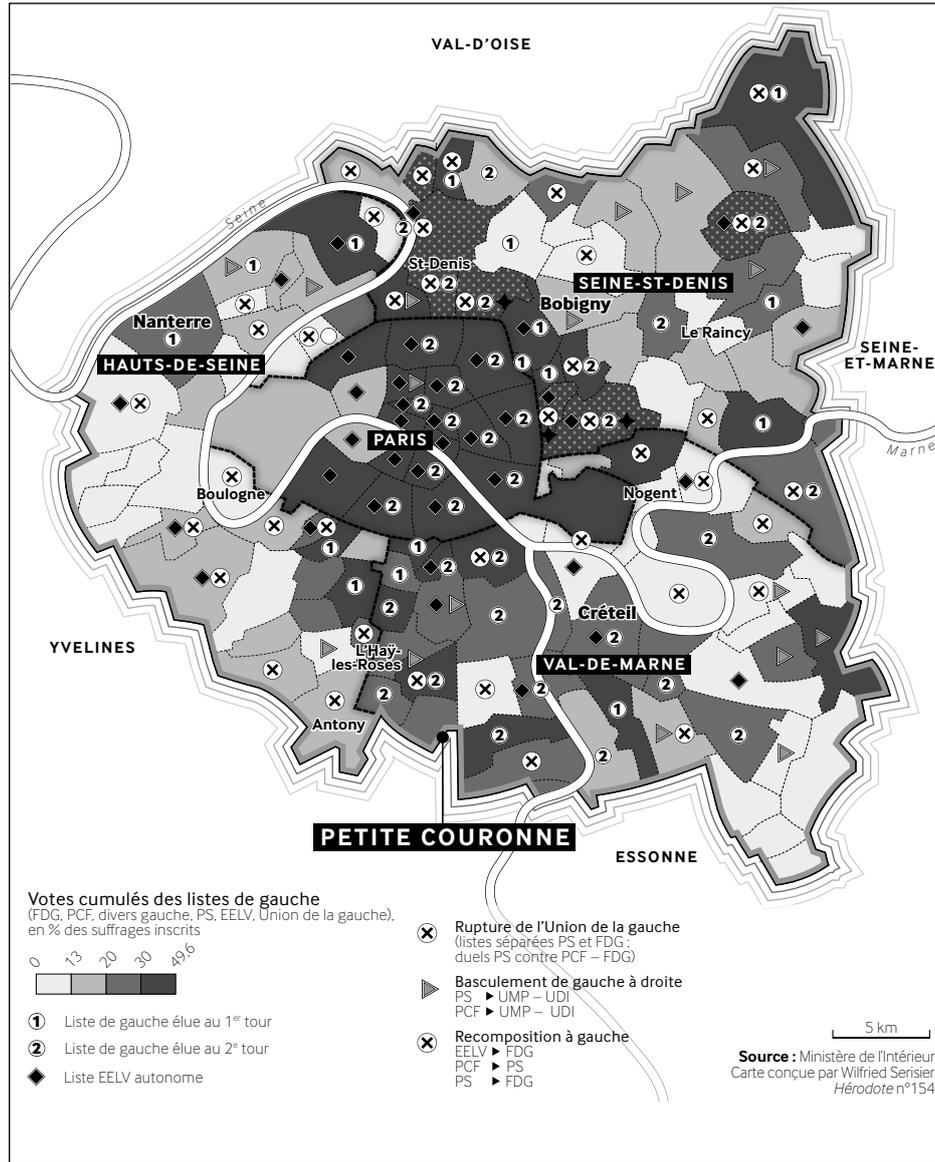
À gauche, des défaites inattendues

« Razzia », « hécatombe », « déroute » ont été les termes utilisés pour désigner le recul de la gauche, tout particulièrement celui du PS. La gauche a perdu dix-huit municipalités en petite couronne (dont trois de moins de 9 000 habitants) sur les soixante qu'elle dirigeait depuis 2008, auxquelles s'ajoutent les pertes en grande couronne (Conflans-Sainte-Honorine, Chelles, Achères, Roissy-en-Brie, Athis-Mons, Viry-Châtillon, Argenteuil). L'effondrement électoral en Île-de-France semble moins sévère qu'en province grâce à Paris, resté à gauche. Peut-on d'ailleurs légitimement utiliser un tel terme quand on voit qu'en proche couronne la baisse des suffrages accordés à des listes de gauche entre 2008 et 2014 est de cinq points, ce qui est significatif mais ne peut être qualifié d'effondrement. Après le 30 mars 2014, la gauche ne gère plus qu'une municipalité sur trois (34 %) en

3. Ce n'est qu'en 2014 qu'un maire d'une commune de plus de 30 000 habitants est issu de l'immigration algérienne : Azzedine Taïbi (PCF, Stains) est élu en Seine-Saint-Denis.

4. J. Robine, « Le droit de vote pour les étrangers résidents, c'est urgent », *Mediapart*, 17/04/2014.

CARTE 2. – RECOMPOSITIONS À GAUCHE



Hérodote, n° 154, La Découverte, 3^e trimestre 2014.

NOUVEAUX RAPPORTS DE FORCE POLITIQUES DANS LA PETITE COURONNE PARISIENNE...

petite couronne (regroupant toutefois 42 % de la population des trois départements), contre près de la moitié (48 %) en 2008 (55 % de la population). Aucune liste de gauche ne l'emporte face à une liste sortante de droite. Cependant, l'impopularité de l'exécutif national et le vote sanction ne peuvent suffire à expliquer la chute de l'électorat de gauche. S'il y a un changement de rapports de force au profit de la droite, on assiste aussi à de réelles recompositions à gauche.

Un des principaux enjeux de ces élections en première couronne était de faire bouger le rapport de force entre Parti socialiste et Front de gauche, tout particulièrement en Seine-Saint-Denis. Cette lutte entre forces de gauche qui a mobilisé les énergies militantes n'a-t-elle pas masqué le risque que représentait la droite ? En 2014, ce sont les élus Front de gauche, avec cinq mairies de plus que les socialistes, qui sortent gagnants, mais cette victoire est toute relative car au final le Front de gauche est en recul sur 2008 (tableau).

TABLEAU. – LA GAUCHE ENTRE 2008 ET 2014

	2008			2014			2008-2014		
	Municipalités	Population	% des inscrits	Municipalités	Population	% des inscrits	Municipalités	Population	% des inscrits
PS	26	1 086 625	29,8	17	633 175	22,5	- 11	- 453 450	- 7,3
FdG	28	1 145 236	29,3	22	1 132 995	26,2	- 6	- 12 241	- 3,1
EELV	4	179 864	29,0	3	77 190	27,2	- 1	- 102 674	- 1,8
Gauche	58	2 411 725	29,8	42	1 843 360	24,9	- 16	- 568 365	- 4,9

Sources : Insee, ministère de l'Intérieur.

L'échec du Parti socialiste

Le grand perdant des municipales de 2014 est indiscutablement le Parti socialiste, deux ans à peine après la « vague rose » de 2012 et six ans après l'embellie des municipales de 2008. Les 92 listes socialistes ou d'Union de la gauche ayant à leur tête un socialiste (hors Paris) réalisent un score de 26,2 % en moyenne, en recul de plus de 6 points sur 2008.

Le PS a perdu onze municipalités en première couronne dont des fiefs (Livry-Gargan) et quatre communes de plus de 80 000 habitants (Asnières-sur-Seine, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Colombes). Les cinq listes socialistes réélues dès le premier tour en Seine-Saint-Denis – Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Clichy-sous-Bois (65,5 %, identique à 2008), Pierrefitte-sur-Seine – le sont avec cinq points de moins qu'en 2008 et une abstention supérieure à 50 % (sauf aux Lilas). Des maires socialistes habituellement réélus au premier tour doivent passer par un second tour à Cachan, Alfortville, Créteil (94), Bondy (93). Les victoires de second tour sont serrées (Noisy-le-Grand, 93) ou rendues possibles par la désunion de la droite (Clichy-la-Garenne, 92). À l'inverse, en 2008, le PS avait enregistré des conquêtes sur la droite et sur le PC (Asnières-sur-Seine, Colombes, Aubervilliers, Pierrefitte-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois) et les réélections des maires sortants avaient été obtenues dès le premier tour. Six ans après, seul le maire socialiste de Pierrefitte-sur-Seine (28 000 hab.) améliore son score par rapport à celui de 2008. Enfin, les candidats ayant profité de la « vague rose » en juin 2012 sont stoppés dans leur lancée (Sébastien Pietrasanta à Asnières-sur-Seine, Razzy Hammadi à Montreuil).

À l'issue de ces municipales, Claude Bartolone, ancien président du conseil général de Seine-Saint-Denis, devenu président de l'Assemblée nationale, perd son triple pari : conquérir les deux villes de gauche de plus de 100 000 habitants (Montreuil et Saint-Denis), mettre la communauté d'agglomération de Plaine Commune dans sa sphère d'influence et peser suffisamment lourd au futur conseil de la métropole du Grand Paris pour en devenir le président. Il lui fallait pour cela prendre un certain nombre de villes au PCF, d'autres à la droite. Un objectif qui paraissait d'autant plus à sa portée que la Seine-Saint-Denis avait voté à 65 % pour François Hollande au second tour de l'élection présidentielle. L'homme fort de Seine-Saint-Denis se lançait dans cette entreprise tel un « parrain⁵ » accompagné de ses lieutenants, jeunes députés ou conseillers généraux élus en 2012, surnommés par la presse les « Barto boys⁶ », un chef à la manœuvre pour diriger une « offensive contre le PCF⁷ ». Si les municipales de 2014 ont dévoilé ce réseau dans la presse, il n'est pas neuf et a une base territoriale précise : Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Pantin. Parmi les élus du réseau de Claude Bartolone, longtemps proche de Laurent Fabius, il y a d'abord eu ses attachés parlementaires de la première

5. Ce surnom (ou bien celui de « Don Bartolone ») vient de Dominique Voynet, ancienne collègue de Claude Bartolone sous le gouvernement de la Gauche plurielle entre 1998 et 2002.

6. L'expression vient de Jean-Christophe Lagarde, député-maire UDI de Drancy. Voir H. Bekmezian, « Don Bartolone du 93 », *Le Monde*, 17/10/2013. M. Simon, entretien avec Claude Bartolone, « La Seine-Saint-Denis n'appartient à personne », *L'Express*, 31/01/2014.

7. L. Heuveline, « Dans le 93, l'offensive du PS se poursuit contre les communistes », www.franceinfo.fr? 11/03/2014.

heure (Bertrand Kern, Pascal Popelin, Daniel Guiraud). Stéphane Troussel, à gauche du PS, l'a remplacé à la présidence du conseil général.

Les militants, que la presse présente comme les « jeunes loups » à l'assaut de la citadelle communiste, ont des profils variés. Mis à part Razzy Hammadi, nouveau sur le département, Matthieu Hanotin (Saint-Denis), Karim Bouamar (Villetaneuse), Karim Bouamrane (Saint-Ouen) sont présents depuis plusieurs années dans leurs villes. Les néodéputés de 2012 à la conquête des deux plus grandes villes du département font partie de l'aile gauche du PS et sont issus du syndicalisme étudiant et du Mouvement des jeunes socialistes.

Contrairement aux législatives de 2012, le « parrainage » n'a pas fonctionné en 2014 puisque la « jeune garde » échoue au premier tour⁸ ou au second tour comme à Saint-Denis, sauf à Bagnolet où Tony Di Martino est le seul qui réussit à ravir la mairie à un communiste, grâce à trois facteurs : son implantation, les divisions des communistes et le report de la liste « Dynamique citoyenne » (4,76 % au 1^{er} tour).

La « confrontation démocratique » avec les listes Front de gauche en Seine-Saint-Denis⁹, revendiquée comme légitime par le PS, révèle une stratégie de conquête du PS sur le PCF enclenchée dès 1998, amplifiée depuis 2012 [Rey, 2014]. Elle n'a pas tourné cette fois à l'avantage du PS, mais pas vraiment non plus à celui du PCF. Le PCF s'est maintenu à Saint-Denis, a reconquis Montreuil-sous-Bois et Aubervilliers, toutes deux perdues en 2008. Dans des duels à gauche, les maires Front de gauche sortants à Tremblay-en-France, Ivry-sur-Seine, Chevilly-Larue, Fontenay-sous-Bois, ont été réélus dès le premier tour, malgré un challenger socialiste. Et des maires communistes à la tête de listes d'Union de la gauche ont été élus dès le premier tour avec plus de 50 % (Nanterre, La Courneuve, Stains) ou même plus de 60 % des suffrages exprimés (Bagneux, Malakoff, Gennevilliers). Mais le Front de gauche a perdu cinq villes au profit de la droite, dont trois sont symboliques (Bobigny, Saint-Ouen et Le Blanc-Mesnil) puisque leur maire était communiste depuis les années 1930. Contre un maire sortant socialiste ou EELV, le Front de gauche échoue (Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Sevran, Romainville), excepté à Aubervilliers.

8. À Montreuil-sous-Bois, Razzy Hammadi ne passe pas le premier tour (perdant 6 900 voix sur sa ville par rapport aux législatives de 2012); à Villetaneuse, Karim Bouamar, quatrième avec 6,09 % des inscrits, se maintient mais s'effondre bon dernier avec 3,77 % au second tour; à Saint-Ouen, Karim Bouamrane arrive troisième avec 13,98 % des inscrits; à Neuilly-sur-Marne, Abdelhak Kachouri, vice-président du conseil régional, fait 7,12 % des inscrits et figure en troisième position, derrière le maire sortant et le candidat UMP.

9. M. Magnaudeix et J. Lindgaard, « La Seine-Saint-Denis, symbole de l'échec des socialistes », *Mediapart*, 25/03/2014. Réponse du cabinet de Claude Bartolone.

HÉRODOTE

La bataille acharnée de Saint-Denis

Les duels PCF/PS à Aubervilliers et Saint-Denis sont compréhensibles à condition de les analyser aux trois niveaux communal, intercommunal, métropolitain. Pour le PCF, il s'agissait de conserver Saint-Denis, la ville historique, la communauté d'agglomération Plaine Commune et de reconquérir Aubervilliers, « volée » en 2008. La première fut gardée de justesse, la seconde reconquise avec 800 voix d'écart au second tour face à la liste socialiste.

À Saint-Denis, Mathieu Hanotin, candidat socialiste, avait conquis sur le PCF le canton sud de Saint-Denis en 2008 et la 2^e circonscription législative en 2012 face à Patrick Braouezec, l'ancien député-maire de la ville. Il prétexte l'absence de la droite pour se maintenir face au communiste sortant, Didier Paillard¹⁰. Il arrive au premier tour avec 13,6 % des inscrits (5 828 voix, moins que le score cumulé des candidats socialiste, citoyen et Modem en 2008), avec un handicap de 1 000 voix sur la liste du maire sortant. L'opposant socialiste traditionnel, Georges Sali, exclu du Parti socialiste, est quatrième avec 7,7 % des suffrages exprimés. Au second tour, le candidat socialiste officiel a mobilisé 3 170 voix supplémentaires là où la liste de Didier Paillard, que Georges Sali a rejoint, en obtient 2 350 de plus. Au soir du 30 mars 2014, le maire sortant garde la mairie avec 176 voix seulement de plus que la liste socialiste. Il faut sans doute imputer l'échec de Mathieu Hanotin à un défaut d'enracinement dans la ville, à une campagne agressive (avec un slogan : « Stop ou encore ? ») et « high tech », décalée par rapport aux pratiques culturelles de la population. Quant à la liste de Didier Paillard, des opérations ciblées au second tour sur certains quartiers populaires fortement abstentionnistes ont su faire la différence.

Néanmoins, les 5 000 nouveaux inscrits depuis 2008 (2 000 depuis le 01/01/2013) pouvaient faire craindre un basculement de la municipalité communiste car, de surcroît, ils résident surtout dans les quartiers du sud de la ville (la Plaine Saint-Denis en plein renouveau) dont un jugement hâtif pourrait faire croire qu'ils sont « gentrifiés », donc plutôt favorables aux listes socialistes. Mais à aucun des deux tours, les habitants de ces quartiers ne se sont mobilisés, même si l'abstention y est moins élevée que la moyenne communale, et, surtout, ils n'ont pas voté majoritairement pour le candidat socialiste. À l'opposé, les quartiers de grands ensembles, s'ils ont plus voté pour la liste de Didier Paillard, se sont moins mobilisés pour elle au second tour.

10. Les listes UMP et centre droit, n'arrivant pas à s'entendre, n'atteindront pas le cap du second tour.

La perte de bastions historiques

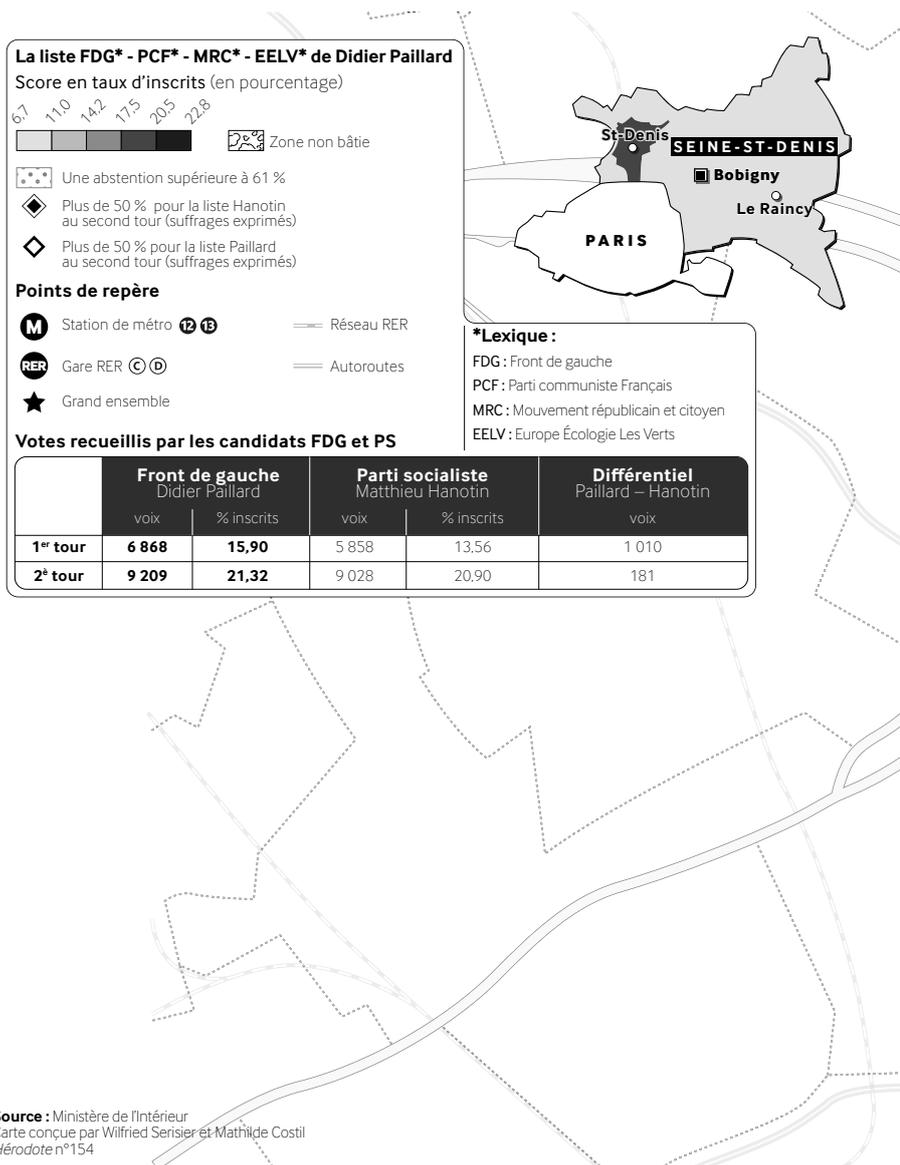
Dans des bastions historiques, les listes des maires sortants sont battues de plusieurs centaines de voix par des listes de droite : 200 au Blanc-Mesnil, 800 à Saint-Ouen, 860 à Bobigny. La perte de Bobigny, préfecture de Seine-Saint-Denis, est une blessure symbolique forte et elle se réalise au profit d'une liste de centre droit au titre évocateur (« Rendez-nous Bobigny ») qui a devancé dès le premier tour la liste de la maire sortante communiste Catherine Peyge de 300 voix. Cette dernière a mobilisé 1 550 voix de plus entre les deux tours, moins cependant que la liste adverse (2 100 voix de plus). Le maire, un inconnu dans la ville, a su s'entourer de mécontents et a bénéficié de l'appui des équipes de Jean-Christophe Lagarde, député UDI de la circonscription (qui avait pris la municipalité de Drancy aux communistes en 2001). Au Blanc-Mesnil, l'équipe du maire sortant¹¹ a été défaite par un candidat, traditionnel adversaire de la liste communiste. Dans ces deux villes, sûrs du succès, les états-majors de gauche ont sous-estimé leurs adversaires, car ils ne se sont pas sentis fragilisés et ont négligé les quartiers pavillonnaires. À Saint-Ouen, la concurrence des gauches a empêché la conservation de la mairie par Jacqueline Rouillon (Front de gauche).

Ainsi, au soir du 30 mars, le bilan est mitigé pour le Front de gauche, tout particulièrement en Seine-Saint-Denis, là où l'Union de la gauche s'est le plus fissurée. S'il garde les deux villes de plus de 100 000 habitants, le Front de gauche perd des bastions historiques et continue à décroître [Subra, 2004 ; Martelli, 2009¹² ; Rey 2014]. La rétractation électorale en Seine-Saint-Denis ne tient pas à un effondrement de l'adhésion au Front de gauche, mais plutôt à des facteurs locaux. Entre autres questions, on peut se demander quelle a été la plus-value de l'étiquette Front de gauche par rapport aux élections municipales de 2008 où les listes communistes se présentaient seules ? Elle a sans doute freiné la rétractation électorale, les maires PCF sortant ayant certes été réélus mais avec moins de points qu'en 2008. Pour l'avenir, deux questions se posent pour le Front de gauche : une stratégie de reconquête peut-elle se mettre en place dans les villes récemment perdues ? Saint-Denis a été conservé de justesse. Il s'agit d'empêcher un basculement en 2020 pouvant venir de deux facteurs : une stratégie offensive du PS et l'arrivée de nouvelles populations. Enfin, ce sont les équipes dites rénovatrices de la famille communiste qui ont le mieux résisté.

11. Composée entre autres de Marie-Georges Buffet, ancienne secrétaire national du PCF, députée, et d'Hervé Bramy, secrétaire de la fédération départementale du PCF, ancien président du conseil général de Seine-Saint-Denis.

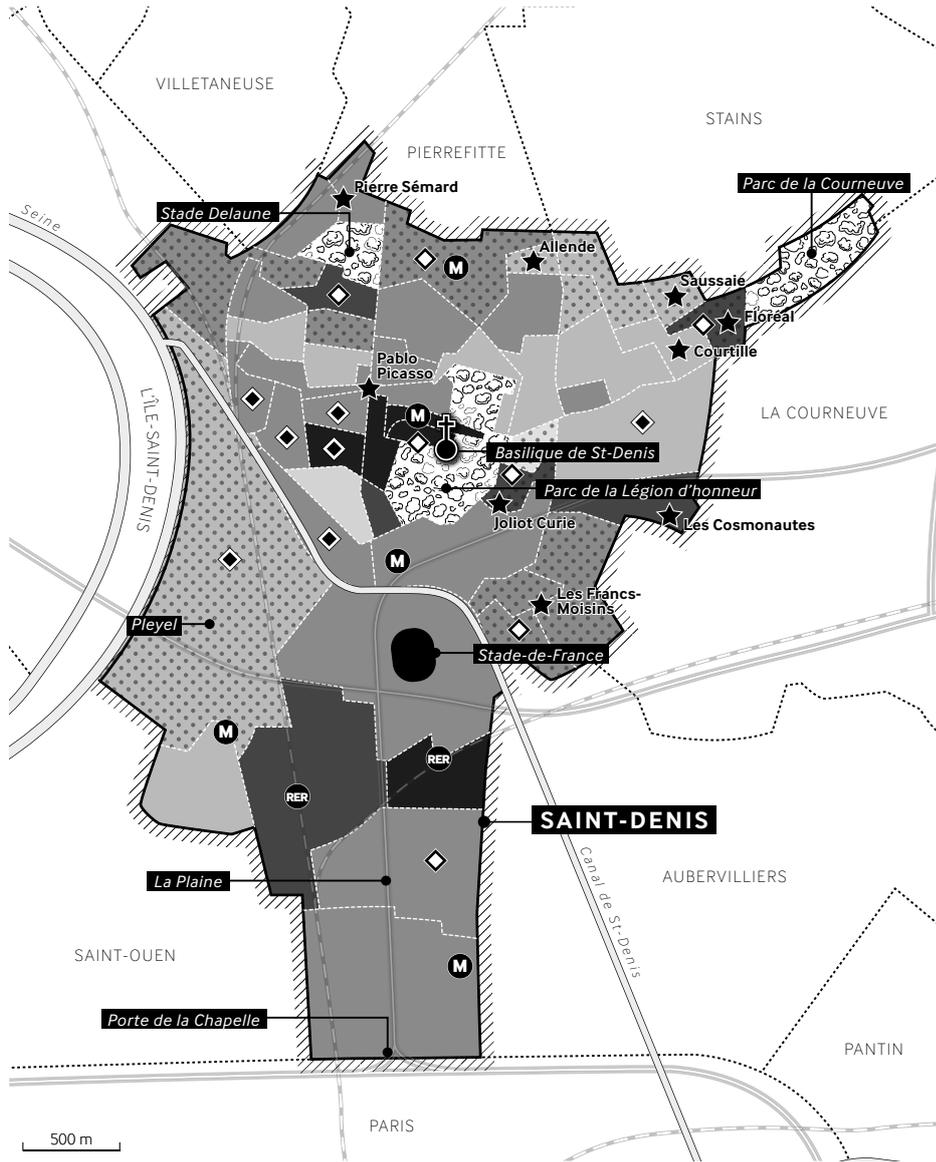
12. R. Martelli, « PCF en Seine-Saint-Denis : la chute », <www.regards.fr>, 03/04/2014.

CARTE 3. – SAINT-DENIS, TOUJOURS



NOUVEAUX RAPPORTS DE FORCE POLITIQUES DANS LA PETITE COURONNE PARISIENNE...

COMMUNISTE MAIS DE JUSTESSE



Les conquêtes surprises des droites

La victoire des listes de droite en petite couronne, au soir du premier comme du second tour, paraît éclatante, car celles-ci ont su, davantage qu'en 2008, mobiliser leur électorat. Les listes de droite ont gagné seize villes. Dans aucune ville des trois départements, la gauche n'a mis en danger une mairie de droite sortante et la mainmise de la droite sur le département des Hauts-de-Seine est consolidée. Peut-on, pour autant, parler de « vague bleue » ? Parallèlement, la réapparition des listes Front national doit être analysée localement.

En petite couronne, quarante-six têtes de liste de droite sont élues dès le premier tour, principalement en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-Seine, avec un record pour le sénateur-maire des Pavillons-sous-Bois, Philippe Dallier (82,82%). Ces réélections ont été acquises avec des scores plus confortables qu'en 2008, excepté dans le Val-de-Marne. Même dans les cas où un candidat de droite n'est pas élu dès le premier tour, son adversaire de gauche ne le menace pas vraiment. Lorsque les droites se divisent, ce qui empêche la réélection des sortants dès le premier tour, les listes de gauche n'ont pas su en profiter. Par ailleurs, des alliances hétéroclites se sont mises en place entre les deux tours pour battre un maire de gauche (comme à Fontenay-aux-Roses ou Villejuif où des candidats socialistes et écologistes, dont Alain Lipietz, un temps candidat écologiste à la présidentielle de 2002, ont rallié la liste de droite).

La multiplication des listes à gauche, au premier comme au second tour¹³, a parfois favorisé la réélection d'un maire de droite. Ainsi, à Noisy-le-Sec, la somme des quatre listes de gauche fait 550 voix de moins que le maire sortant UDI. À Aulnay-sous-Bois, le candidat UMP arrive en tête au premier tour avec 3 240 voix de plus que le maire sortant PS. Lorsqu'un candidat de droite arrive en tête au premier tour, il amplifie ses gains au second tour (Villepinte). Enfin, il convient de signaler un certain nombre de recompositions à droite : de nouveaux cadres UMP conquièrent des villes sur des maires divers droite (Saint-Maur-des-Fossés) ; des maires divers droite battent des candidats UMP (Le Raincy, Coubron, Gournay-sur-Marne). La victoire de la droite confirme le glissement à droite de la région contrairement à ce qui se passe à Paris [Jeanne, 2009]. Si le glissement est plus net en grande couronne, il est également évident en petite couronne.

13. À La Queue-en-Brie, la liste du maire sortant PCF arrive en tête au premier tour avec 44 %, mais, à cause d'une triangulaire à gauche, perd de huit voix face à l'UMP.

Une montée relative du Front national

Dans les quatre départements de petite couronne, le Front national présentait 49 listes contre 30 en 2008. Les listes déjà présentes en 2008, à Paris, Saint-Cloud, Courbevoie, Villeneuve-Saint-Georges, ont amélioré leur score. Elles sont huit à pouvoir se maintenir au second tour en 2014. Elles obtiennent en moyenne dans ces villes les suffrages de 6 % des inscrits (deux fois plus qu'en 2008). Mantes-la-Ville (Yvelines, 20 000 habitants) est la première municipalité d'Île-de-France à élire un maire frontiste grâce la rivalité entre deux candidates socialistes qui n'ont pas réussi à fusionner entre les deux tours¹⁴.

La moitié des 68 listes FN présentes en Île-de-France au premier tour l'ont été dans les quatre départements de la grande couronne. En première couronne, le FN est présent dans une bande de communes contiguës à l'Ouest parisien (de Courbevoie à Châtillon dans les Hauts-de-Seine), dans une zone allant d'Arcueil à Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne et dans une zone située autour des bords de la Marne (sud de la Seine-Saint-Denis et nord du Val-de-Marne). L'absence de listes frontistes dans d'autres secteurs géographiques où logiquement on s'attendrait à en voir peut questionner sur les ressources politiques locales du FN. En Seine-Saint-Denis, en 2011, lors d'un renouvellement partiel des conseillers généraux, dans un contexte de forte abstention, le FN avait présenté dix-huit candidats pour vingt cantons (avec des scores oscillant entre 3,8 % et 7,8 % des inscrits) et était arrivé au second tour dans quatre. À la présidentielle de 2012, Marine Le Pen n'a même pas atteint les 10 % des suffrages exprimés en Seine-Saint-Denis. Pourquoi cette faiblesse du FN dans un territoire où ses thèmes privilégiés pourraient l'aider à se développer : insécurité, immigration, islam ? À l'ouest du département, le militantisme de gauche tient bon et les candidats frontistes sont confrontés à l'hostilité virulente des militants de gauche et des syndicalistes. À l'est du département, dans les zones pavillonnaires et périurbaines, la droite locale tient le terrain avec des élus fortement à droite. Ainsi, là où le FN se maintient seul au second tour, face à la gauche, le nombre de voix obtenues

14. Les deux candidates socialistes sont Monique Brochot, maire sortante, investie par le PS, et Annette Peulvast-Bergéal qui a quitté le PS. Cette dernière est l'ex-maire de Mantes-la-Ville (1995-2008). Candidate socialiste aux législatives de 1997, elle fut agressée par Jean-Marie Le Pen qui venait soutenir sa fille arrivée en tête avec 28,3 % des suffrages exprimés devant Pierre Bédier. Finalement, c'est la candidate socialiste qui arriva première au second tour, avec 40 %. En 2014, elle s'estimait légitime pour affronter le candidat FN d'autant plus qu'elle avait dépassé de 30 voix la maire sortante au premier tour. Au soir du 30 mars, les deux listes faisaient ensemble 3 861 voix, le FN 2 027 voix (16,85 % des inscrits). La liste FN aux européennes de 2014 fera 1 282 voix (10,73 %).

HÉRODOTE

baisse systématiquement... sauf à Mantes-la-Ville où la gauche était divisée ou lorsqu'il y a une alliance avec une liste de droite.

Derrière les élections municipales : les élections communautaires

La métropole du Grand Paris comme nouveau lieu de pouvoir était un des enjeux prioritaires pour la gauche [Subra, 2014] mais il ne faut pas négliger l'enjeu des intercommunalités de la petite couronne, peut-être vouées à disparaître dans les deux ans à venir et ignorées tant dans les campagnes électorales que dans les commentaires postélectorales.

Depuis la loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales (dite RCT, modifiée en 2012), il est acquis que les élections municipales de mars 2014 devaient se doubler des premières élections au suffrage universel des conseillers communautaires par scrutin fléché, un changement *a priori* majeur. Le paysage intercommunal de la petite couronne se caractérise par une faible couverture intercommunale¹⁵, des types variés d'intercommunalités (sur dix-neuf établissements publics de coopération intercommunale [EPCI] trois sont de simples communautés de communes, les autres étant des communautés d'agglomération, souvent de création récente [30 % créées après 2008]). Trois de ces EPCI seulement ont plus de 300 000 habitants. Au-delà de leurs compétences propres et des mutualisations de services, les intercommunalités ont aussi un rôle géopolitique : compter dans le débat métropolitain (relations avec Paris, mise en œuvre du projet du Grand Paris, négociations des contrats de développement territorial [CDT], participation à Paris Métropole). Cependant, elles sont menacées depuis la loi Maptam (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) d'être transformées en « conseils de territoire », sans autonomie politique ni juridique. L'enjeu de cette élection des conseillers communautaires est propre à la région parisienne car il s'agit de contrôler les périmètres des futurs conseils de territoire dont les présidents seront de droit vice-présidents de la métropole de Paris¹⁶.

En fait, les résultats des dernières élections municipales n'ont pas eu d'impact sur les présidences des dix-neuf conseils d'agglomération (trois PS, trois PCF, deux UDI, sept UMP), à l'exception de celle de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre dont la présidence est passée du maire PCF de Gentilly au

15. 84 % des communes isolées de France hors Paris et Mayotte se situent en petite couronne au 01/01/2014.

16. En mai 2013, les enjeux n'étaient pas identiques. La première version du projet de loi Maptam prévoyait en petite couronne une généralisation des EPCI que les sénateurs UDI et PCF ont rejetée.

député-maire PS de Fresnes. Quatre présidences sont tournantes dont deux sont actuellement occupées par des maires communistes. Il y a certes de nouveaux équilibres dans les conseils communautaires comme par exemple dans celui de la communauté d'agglomération de Sud de Seine (92) où deux villes de gauche ont basculé à droite. Mais, du fait d'une présidence tournante, la présidente est toujours de gauche. Par contre, deux personnalités sont sorties renforcées de ces élections municipales. La première est Patrick Braouezec, président de l'intercommunalité Plaine Commune, battu, on l'a vu, aux législatives de 2012 par le socialiste Mathieu Hanotin. En effet, le Front de gauche est sorti renforcé des municipales de 2014, voyant son pourcentage d'élus au conseil communautaire passer de 38 % à 50 %. En soutenant les candidats socialistes à Saint-Ouen, Saint-Denis et Villetaneuse, Claude Bartolone escomptait que Plaine Commune devienne majoritairement socialiste et ainsi évincer Patrick Braouezec, personnalité écoutée dans les instances métropolitaines, qui plaide l'autonomie et la généralisation des intercommunalités en petite couronne, à l'encontre de ce que prévoit la loi Maptam et qui conçoit la métropole du Grand Paris comme une « coopérative de coopératives de villes¹⁷ ». Patrick Braouezec est donc un concurrent sérieux de Claude Bartolone au sein de la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris et du conseil de la métropole. L'autre personnalité est Jean-Christophe Lagarde, député-maire de Drancy, secrétaire général de l'Union des démocrates et indépendants (UDI) qui pourrait être candidat à la présidence de la métropole de Paris [Subra, 2014]. Enfin, la communauté d'agglomération de l'Aéroport du Bourget pourrait s'étendre à de nouvelles villes conquises par la droite, ce qui serait un facteur décisif au moment de constituer un territoire de 300 000 habitants.

Ces élections sont marquées par l'inexorable montée de l'abstention dans les banlieues populaires de première couronne, qui pèse sur la légitimité des équipes en place, élues par une petite minorité de leurs habitants. Cette question apparaît cardinale dans cette région capitale où la complexité métropolitaine tend à brouiller la lisibilité et l'efficacité des politiques publiques, ainsi qu'à rendre le citoyen un peu plus désorienté après chaque nouvelle réforme territoriale.

Pour obtenir le recul de l'abstention et la participation des habitants, ne faudrait-il pas instaurer le droit de vote aux étrangers résidant depuis dix ans de manière régulière en France ? L'accès à ce droit pourrait permettre une augmentation sensible du corps électoral, un recul direct et indirect de l'abstention par le fait que des milliers de jeunes Français puissent enfin voir leurs parents voter.

17. P. Braouezec, cité par S. Vincendon, 15/11/2012, « La métropole du Grand Paris prend forme », <http://grandparis.blogs.liberation.fr/>

HÉRODOTE

Bibliographie

- BRACONNIER C. et DORMAGEN J.-Y. (2007), *La Démocratie de l'abstention, Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Gallimard, Paris.
- GIBLIN B. (1990), *La Région, territoires politiques. Le Nord-Pas-de-Calais*, Fayard, Paris.
- JEANNE M. (2009), « Paris, un enjeu capital », *Hérodote*, n° 135, La Découverte, Paris.
- KELFAOUI S. (1996), « Un “vote maghrébin” en France », *Hérodote*, n° 80, La Découverte, Paris.
- LEFEBVRE R. (2014), « En attendant le “vote sanction” ? Les notables socialistes en ordre de bataille », *Metropolitiques*.
- MARTELLI R. (2009), *L'Archipel communiste. Une histoire électorale du PCF*, La Dispute/Éditions sociales, Paris.
- REY H. (2014), « Les élections municipales en Seine-Saint-Denis, la peau de chagrin des communismes municipaux », note *Les élections municipales 2014*, n° 7, mars 2014.
- SUBRA P. (2004), « Île-de-France : la fin de la banlieue rouge », *Hérodote*, n° 113, La Découverte, Paris.
- (2014), « Municipales 2014 : la petite couronne bascule à droite et, avec elle, la future métropole de Paris », *Metropolitiques*.

Hérodote, n° 154, La Découverte, 3^e trimestre 2014.